

ÎLOT DE FRAÎCHEUR MULLINS

ICI, IL FAISAIT CHAUD !
POURQUOI ?

L'ASPHALTE ET LE
BÉTON CAPTENT
LA CHALEUR,
L'EMMAGASINENT
ET FONT AUGMENTER
LA TEMPÉRATURE.

QU'EST CE QU'UN ÎLOT DE CHALEUR URBAIN ?

Un endroit dans la ville où la température est plus élevée comparativement à son quartier environnant. Il y en a plusieurs à Montréal !

COMMENT COMBATTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR ?

- Augmenter la végétation.
- Utiliser des matériaux perméables.
- Couvrir l'asphalte de peinture réfléchissante.

L'USAGE DE MATÉRIAUX PERMÉABLES TELS QUE LA POUSSIÈRE DE PIERRE STABILISÉE PERMET DE DIMINUER LES RISQUES D'INONDATIONS, D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SOL ET DE L'EAU ET DE DIMINUER L'EMMAGASINEMENT DE LA CHALEUR SUR LA SURFACE.

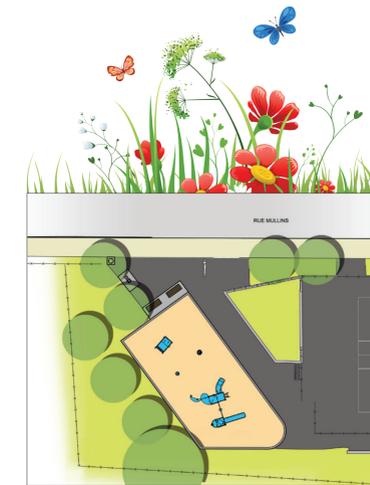
POUR MAXIMISER LES BIENFAITS DU VERDISSEMENT, L'ASPHALTE EST COLORÉE AVEC DE LA PEINTURE QUI RÉFLÉCHIT LES RAYONS DU SOLEIL. LES MOTIFS COLORÉS PERMETTENT AUX ENFANTS DE PRATIQUER DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SUR UNE SURFACE TEMPÉRÉE.

INVESTISSEMENT : 500 000 \$

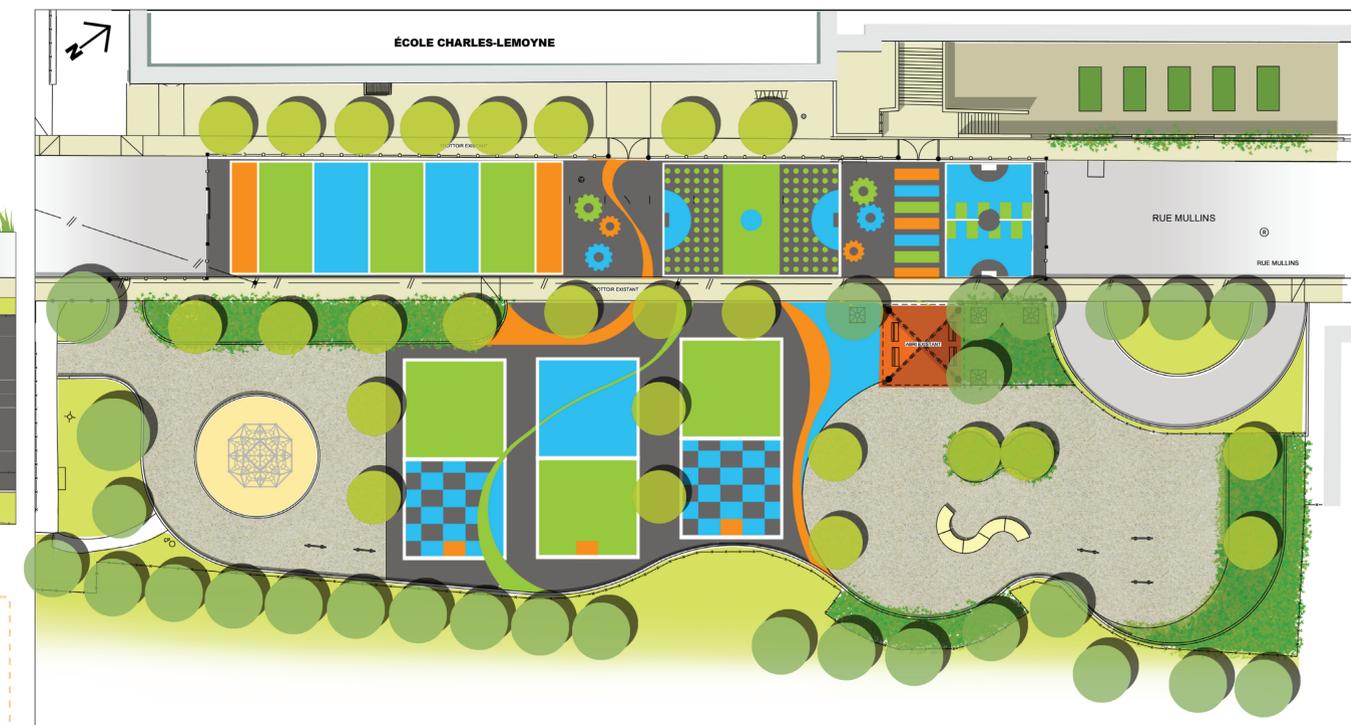
- Fonds vert du gouvernement du Québec : 300 000 \$
- Arrondissement du Sud-Ouest : 120 000 \$
- Société du Havre de Montréal : 70 000 \$
- Commission scolaire de Montréal (CSDM) : 10 000 \$

AUGMENTER LA VÉGÉTATION : UNE MESURE FAVORABLE POUR PURIFIER L'AIR DES GAZ POLLUANTS ET DES POUSSIÈRES, DIMINUER LA TEMPÉRATURE AMBIANTE, CRÉER DES ZONES OMBRAGÉES, MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ, AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SOL ET DE L'EAU, DÉVELOPPER DES CONNAISSANCES SUR LES VÉGÉTAUX, TENIR DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE DÉTENTE, AMÉLIORER NOTRE CONFORT ET SOCIALISER.

L'ÎLOT DE FRAÎCHEUR MULLINS EST DEvenu UN ÎLOT DE VERDURE COMPOSÉ DE 28 ARBRES, 160 ARBUSTES ET DE PLANTES GRIMPANTES. LA POUSSIÈRE DE PIERRE STABILISÉE ET LA PEINTURE RÉFLÉCHISSANTE Y SONT ÉGALEMENT À L'HONNEUR ! DE PLUS, CERTAINS ARBUSTES PLANTÉS PRODUIRONT DES FRUITS COMESTIBLES QUI POURRONT ÊTRE CUEILLIS.



PARC DES APPRENTIS



CE PROJET EST FINANCÉ EN PARTIE PAR LE FONDS VERT DANS LE CADRE DE L'ACTION 21 DU PLAN D'ACTION 2006-2012 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PACC) DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.